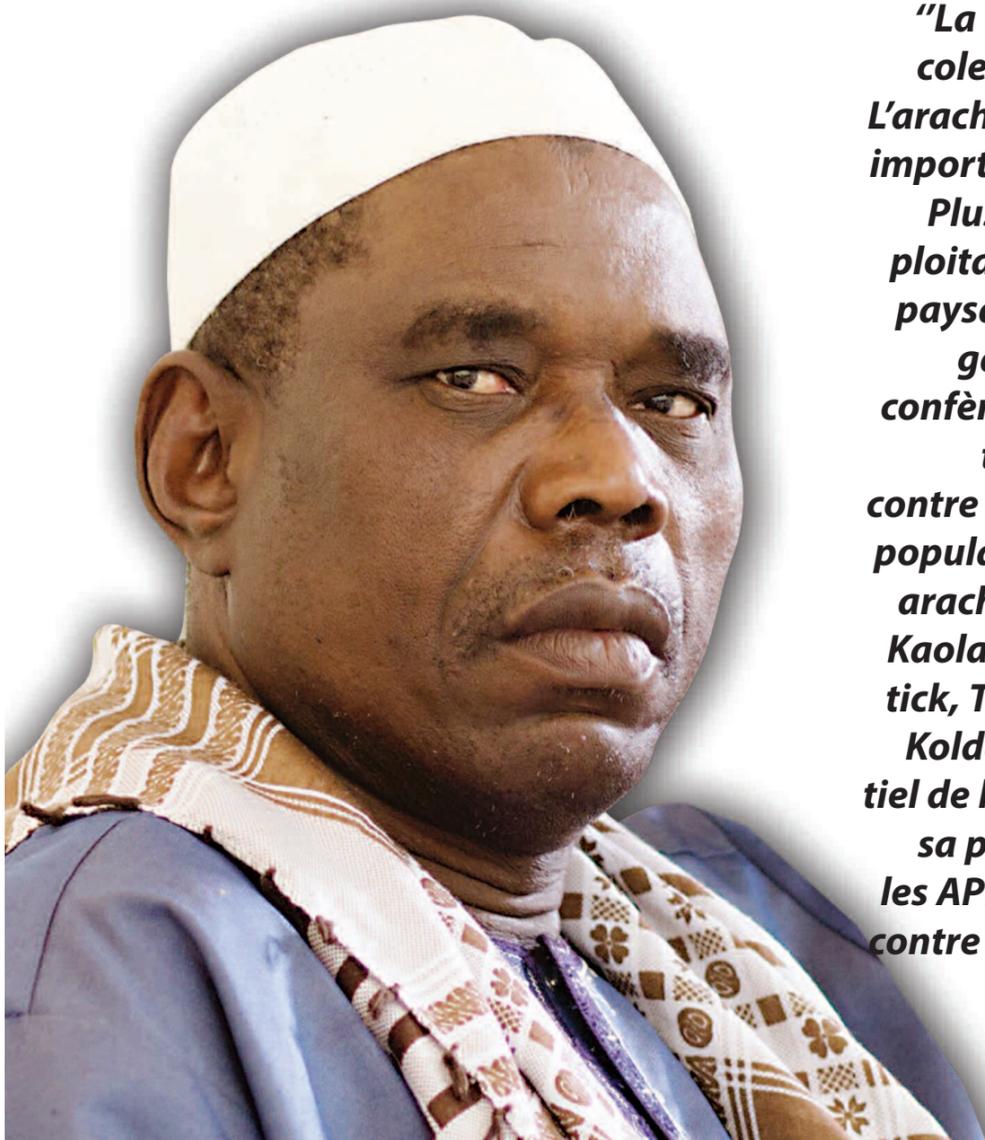


NADJIROU SALL, NOUVEAU PRÉSIDENT DU CNCR

"JE LUI SOUHAITE FRANC SUCCÈS DANS SES NOUVELLES FONCTIONS..." DÉCLARE SIDY BÂ, NOUVEAU CHARGÉ DE COMMUNICATION DU CNCR



"La campagne agricole a été moyenne. L'arachide joue un rôle important au Sénégal. Plus de 350 000 exploitations familiales paysannes y sont engagées. Ce qui lui confère un rôle essentiel dans la lutte contre la pauvreté. Les populations du Bassin arachidier (Diourbel, Kaolack, Kaffrine, Fatick, Tambacounda et Kolda) tirent l'essentiel de leurs revenus de sa production. Pour les APE, nous sommes contre sa signature...", déclare M. Bâ.

LIRE PAGE 5

CHANGEMENT CLIMATIQUE



De nouvelles plateformes locales à Nioro, Gossas et Kébémér pour vulgariser l'Agriculture intelligente

P3

UCAD/ENDA PRONAT

Formation agricole en licence professionnelle en Agriculture bio et écologique

P6

PÊCHE ARTISANALE

Soumbédioune a lancé la pose des plaques d'immatriculation sur les pirogues

P6

CORAF/WECARD

Entreprenariat Agricole pour la jeunesse

P4



BREVES.. BREVES.. BREVES.. BREVES.. BREVES..**OP : Nadjirou Sall nouveau président du Cncr**

(Jade/Syfia)-Au Conseil national de concertation et de coopération des ruraux (CNCR), Nadjirou Sall, ex Secrétaire général de la Fédération des Ongs (FONGS-Action/paysanne), est devenu le nouveau président du CNCR, apprend Jade/Syfia à l'issue d'un entretien, fin juin, avec le nouvel chargé de communication, en l'occurrence monsieur Sidy Bâ. Nadjirou Sall, remplace à ce poste Samba Guèye qui avait annoncé son départ depuis mars 2014 à Dakar. Nadjirou a été élu à l'issue d'une AG du CNCR qui s'est déroulée à son siège à Dakar. Depuis sa création en mars 1993, ce large mouvement paysan sénégalais a toujours eu comme crédo, la concertation et la reconnaissance de l'Etat. Le CNCR fut à l'origine de la loi Agro Sylvopastoral (1994) qui reconnaît désormais le métier de paysan au Sénégal Cela, après d'âpres discussions à Thiès et à Dakar, sous la conduite de feu Jacques Faye, avant sa promulgation en 2004. Longtemps dirigé par Mamadou Cissokho, le CNCR fait aussi parti des fondateurs du Roppa (Réseau des organisations de producteurs et des paysans d'Afrique de l'Ouest) à Cotonou. De nos jours, rappelle-t-on, on constate un bel compagnonnage avec les Pouvoirs publics sénégalais qui s'activent tout azimut dans l'investissement agricole (plus de 500 milliards de F cfa), appuyés en cela par la Banque mondiale (Bm) et l'Union européenne (Ue).

HUILE DE PALME : Le Sénégal invite l'Indonésie à créer une raffinerie

(Jade/Syfia)- Le Sénégal souhaiterait que l'Indonésie investisse dans une raffinerie d'huile de palme, afin de couvrir la consommation locale qui s'élève à 150 millions de tonnes (Mt), apprend Jade/Syfia auprès de l'Agence Antaranews visitée fin juin. Le ministre du Commerce sénégalais, Alioune Sarr aurait fait cette déclaration à l'ambassadeur d'Indonésie, Mansyur Pangeran.

Alioune Sarr aurait suggéré que des opérateurs indonésiens investissent dans la zone industrielle en construction à Diamniadio City, (30 Km). La nouvelle ville est destinée à désengorger Dakar. Actuellement, Jakarta exporte vers Dakar nombre de produits agricoles et alimentaires, comme l'huile de palme et ses dérivés, des boissons, des produits textiles, des détergents, des meubles. En retour l'Indonésie importe principalement des arachides, des noix de cajou, du coton et du poisson congelé.

AFRIQUE : La BAD adopte sa stratégie pour révolutionner l'Agriculture africaine

(Jade/Syfia) - La Banque africaine de développement (BAD) a adopté fin-juin à Abidjan son document "Nourrir l'Afrique : stratégie pour la transformation agricole de l'Afrique, 2016-2025". Cette stratégie sur 10 ans vise à cibler 15 chaînes de valeur prioritaires et nécessitera des investissements de l'ordre de 315 à 400 milliards de \$, soit entre 180 000 et 220 000 milliards de F cfa, apprend Jade/Syfia dans un communiqué de la BAD parvenu à sa rédaction.

"La stratégie vise à éradiquer la faim et la pauvreté rurale en Afrique dans les dix ans à venir. Pour ce faire, la BAD mise sur une transformation fondée sur un développement à grande échelle de l'agriculture, en tant qu'activité commerciale à forte valeur ajoutée stimulée par le secteur privé et soutenue par le secteur public, et a recourt à des mécanismes de financement innovants", indique le communiqué. Atteindre de tels objectifs exige d'accroître la productivité, la valeur ajoutée et les investissements en infrastructures, Il s'agira aussi de mettre en place un environnement favorable à l'industrie agroalimentaire, de catalyser les flux de capitaux, de préserver le caractère inclusif et durable de l'agriculture sans oublier sa capacité à fournir une alimentation de qualité, et ce, de manière coordonnée. La stratégie de transformation définit 15 chaînes de valeur prioritaires qui sont des produits de base, en fonction de zones agro-écologiques précises. Le but étant d'atteindre l'autosuffisance pour certains produits comme le riz, le blé, le poisson, l'huile de palme, l'horticulture, le manioc, ainsi que le cacao, le café, le coton les noix de cajou, afin d'assurer la sécurité alimentaire au Sahel grâce au sorgho, au mil et à l'élevage. Il s'agira aussi d'exploiter le potentiel de la savane guinéenne pour la production de maïs, de soja et de bétail.

AFRIQUE DE L'OUEST - La croissance de l'UEMOA caracole à 7,1% au premier trimestre 2016

(Jade/Syfia) - A l'Uemoa, au 1^{er} trimestre 2016, la croissance du Produit intérieur brut (PIB) réel est de 7,1% par rapport au 1^{er} trimestre 2015, apprend Jade/Syfia dans un communiqué publié à l'issue du Conseil des ministres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), réuni fin juin à Lomé (Togo) en session ordinaire.

Sur l'ensemble de l'année 2016, l'activité économique se consoliderait à 7,2%, contre 7% en 2015. L'inflation demeure faible, grâce à la disponibilité des céréales sur les marchés et la répercussion de la baisse des cours internationaux du pétrole brut sur les prix à la pompe dans certains pays de l'Union, rapporte le communiqué. "Il est urgent, d'assurer une gestion adéquate des risques liés aux problèmes sécuritaires, à l'évolution défavorable des cours des matières premières exportées et à la détérioration des conditions financières au plan international", ont déclaré les ministres. Ils ont estimé que "les Etats doivent améliorer leurs recettes fiscales et rationaliser leurs dépenses publiques, afin que le déficit budgétaire respecte la norme communautaire de 3% du PIB à l'horizon 2019", souligne le communiqué.

BURKINA FASO : Le Fonrid appuie deux projets de recherche liés à l'agro au Burkina

(Jade/Syfia) - Au Burkina Faso, le Fonds national de la recherche et de l'innovation pour le développement (Fonrid) a procédé, fin juin, à la remise de matériels et d'équi-

pements à deux laboratoires de l'Université Ouaga 1 Pr Joseph Ki-Zerbo et à deux instituts de recherche du Centre national de la recherche scientifique et technologique (CNRST), rapporte *lefaso.net* visité par Jade/Syfia.

D'une valeur de 83 600 €, soit 55 000 000 de F cfa, les bénéficiaires ont été sélectionnés à la suite d'un appel à projet. L'un de ces projets porte sur le *sorgho caudatum*, l'un des deux sorgho cultivés en Afrique de l'Ouest, et l'hibiscus. Ainsi, des équipements d'une valeur de 22 millions de F cfa ont été fournis au Laboratoire de chimie organique et de physique appliquée (LCOPA) dirigé par Dr Eloi Paré de l'Unité de formation et de recherche en Sciences exactes et appliquées (UFR /SEA) de l'université Ouaga I, afin de développer un neutraceutique extraits du *sorgho caudatum* et de l'hibiscus. Ce qui permettrait de produire des compléments alimentaires pour lutter contre le cancer. Un autre projet a bénéficié de l'appui du Fonrid de près de 10 000 €, soit plus de six millions de F cfa émane du laboratoire des systèmes d'énergie renouvelable et de l'environnement (Lasere) de l'Institut de recherche en sciences appliquées et technologies (Irsat) du CNRST. Il s'agit de vulgariser des technologies utiles aux ménages auprès des transformateurs professionnels des produits alimentaires.

BREXIT : Les conséquences pour l'Afrique?

(Jade/Syfia) - Une possible sortie de la Grande Bretagne de l'Union Européenne (Ue) dite "Brexit", votée à presque 52 % le 23 juin dernier ne fait pas l'objet d'une attention particulière au niveau des populations et des décideurs économiques africains, apprend Jade /Syfia auprès du blog Cta de la Commission européenne. Certains gestionnaires d'actifs et de fonds sonnent déjà l'alerte, en indiquant qu'une telle situation produirait une onde de choc telle que le continent ne serait pas épargné. Dans une interview accordée à Bloomberg, Sergey Dergachev qui gère un portefeuille d'actifs d'une valeur de 130 millions \$ en Afrique, soit plus de 70 milliards de F cfa, pour le compte de Union Investment Private Fund, a fait savoir, que le Brexit occasionnerait une forte volatilité sur les rendements attendus des obligations, souveraines et privées, dans les pays émergents, dont ceux d'Afrique. "Dans le meilleur des cas, les taux moyens se positionneront à 7%, mais dans le pire des scénarii, ce taux moyen pourrait atteindre les 11%", a fait savoir M. Dergachev. De son point de vue, on ne vivra pas un effet direct, mais une telle évolution des choses viendra s'ajouter à des indicateurs négatifs, comme une probable hausse des taux de la réserve fédérale américaine ou le goût amer laissé par la dissimulation, par le Mozambique, de certaines de ses dettes. Pour l'instant on est loin de ce danger, et la médiane des taux des principales obligations internationales africaines est à 6,5%.

Thiès: Les acteurs du monde rural échangent sur les chambres d'agriculture

(APS) - Producteurs agricoles, pêcheurs, éleveurs et techniciens de l'agriculture ont échangé début juillet, sur le processus de création des chambres d'agriculture du Sénégal (CASE), en présence de l'adjoint au gouverneur de la région de Thiès chargé du développement, Ibrahim Ismaël Ndiaye, a constaté l'APS.

Abdoulaye Sidibé, chef de la direction régionale du développement rural (DRDR), précise que les CASE auront pour mission essentielle de mutualiser les organisations d'agriculteurs et de faire en sorte que l'Etat ait une interface unique pour la mise en place des politiques agricoles, tant au niveau national que départemental. Selon lui, ces CASE joueront également une fonction d'appui pour l'organisation professionnelle des agriculteurs et de coordination entre les différents partenaires au développement de l'agriculture. Les différents acteurs du monde rural, réunis en atelier, ont formulé des contributions sur les missions, le fonctionnement et le financement des chambres d'agriculture. Ils ont formulé aussi des propositions sur le statut de l'agriculteur, l'identification de sites pour les agriculteurs et leur sécurisation, etc. Pour le financement des CASE, ils suggèrent la cotisation des membres et des organisations d'agriculture, ainsi que la mise en place d'un fonds de l'agriculture, avec une subvention de l'Etat au secteur, l'appui des collectivités locales et de la coopération internationale. En ce qui concerne le cadre juridique, les acteurs proposent la mise sur pied d'un établissement public à caractère professionnel pour les chambres d'agriculture, doté d'un conseil d'administration et d'un conseil de gestion. Selon eux, la désignation des membres pour un mandat de cinq ans devra se faire sur la base de la compétence. Le respect du principe genre et de la parité doit être pris en compte au niveau des CASE, avec aussi un représentant de chaque département au niveau des instances, pour un respect du principe inclusif et participatif.

AGRI INFOS

Hlm Grand-Yoff - Villa n° 1122
Bp : 17130 Dakar – Liberté Email : madiensec@yahoo.fr

FONDATEUR & DIRECTEUR DE PUBLICATION : MADIENG SECK
TÉL : 77 537 96 96 - Email : madienssec@yahoo.fr

COMITÉ DE RÉDACTION : Madieng SECK - Ababacar GUEYE - Zachari BADJI - Mame Diarra BADJI (stagiaire)

ADMINISTRATION : Ababacar GUEYE

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION ET INFOGRAPHIE : Cheikh TOURE (Tél : 77 605 30 72)

IMPRESSION : AMD IMPRESSIONS

DISTRIBUTION : ADP

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Pour vulgariser l'Agriculture intelligente, le Ccasa installe trois nouvelles plateformes à Nioro, Gossas et Kébémér

(Jade/Syfia)- La Plateforme nationale Ccasa, en partenariat avec le PPAO/WAAPP, a installé, fin juin, trois nouvelles plateformes locales dans les départements de Nioro, Gossas et Kébémér. Ces départements, touchés par les effets du changement climatique (CC), vont les intégrer dans leur planification et leur prise de décisions. Les préfets ont signé l'arrêté portant création de ces plateformes locales.

PAR ABABACAR GUEYE

L'installation de la plateforme locale est d'une importance capitale pour le département de Kébémér, parce qu'elle est venue régler un problème avec lequel nous sommes confrontés", s'est réjoui le préfet de Kébémér.

Il s'exprimait à l'issue de la mise en place de ces plateformes locales du Dialogue Sciences politique sur l'adaptation de l'Agriculture et de la sécurité alimentaire au Changement climatique (Ccasa).

A l'instar des départements de Nioro du Rip (Kaolack) suivi de Gossas (Fatick), Kébémér (Louga) a eu sa plateforme. "Les CC sont devenus une affaire mondiale. Aucun Etat ne peut les soustraire. Et comme ce sont les collectivités locales qui portent le développement du département, nous veillerons à ce que le volet CC soit observé dans les actions et programmes", a poursuivi le préfet de Kébémér.

La plateforme nationale Ccasa de la Direction de l'Agriculture à Dakar exécute le plan d'actions (2016-17) du Changement clima-

tique du PPAO/WAAPP (Programme de productivité agricole en Afrique de l'Ouest).

Pêche et maraîchage des atouts pour Kébémér

A Kébémér, dès les premières heures de la matinée, élus locaux, directeurs des services décentralisés, maraîchers, éleveurs, pêcheurs et Groupement de femmes ont pris d'assaut la salle du Conseil départemental. Les participants avaient tous magnifié l'installation de cette plateforme qui sera chargée d'intégrer la dimension CC en agriculture et sécurité alimentaire dans les politiques de développement local. D'ailleurs, le maire de Ndoiyene (Kébémér) soutient que "la présence de ses collègues montre leur détermination à la porter plus loin que leur collègue de Linguère". Parce que, dans ce département, dit-il, au-delà de l'Agriculture et de l'Élevage, Kébémér possède une zone frange maritime et le maraîchage y est pratiqué. Puis d'ajouter "Nous ne pouvons pas



ne pas réussir, car le département a tous les atouts". Un défi que les participants affirment volontiers.

Pour le coordonnateur national de la Plateforme, ces cadres d'échanges émanent de la structure mère mise en place depuis 2015, par le Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural (MAER). "La plateforme locale est le bras armé pour exécuter notre mission. On est à notre 6^{ème} plateforme sur les 45 départements prévus...", a indiqué Bounama Dièye.

Dans le département de Nioro (40 km de Kaolack), des études ont montré les effets négatifs du CC. Une remarque corroborée par le Préfet qui avait présidé l'installation de la plateforme locale. Dans son intervention, Mame Less Kabou avait énuméré la salinité des sols, la

déforestation, sans oublier la rareté des pluies. "Il faut trouver des mécanismes pour faire une Agriculture intelligente", a-t-il expliqué. Selon lui, l'installation de cette plateforme prend tout son sens. Elle promeut l'agriculture tout en tenant compte de la variabilité du climat et à l'adaptation des producteurs.

A Nioro du Rip, le chef de Service départemental de développement rural (SDDR) s'en félicite. "La balle est maintenant dans notre camp. Nous allons conjuguer nos efforts pour faire fonctionner la plateforme", a souligné El hadji Diouf.

Utiliser les infos climatiques comme un "intransant"

Au cours des débats, les participants ont évoqué la place de la météo et des radios communautaires dans le fonctionnement de cette nouvelle plateforme (voir Agri Infos N° 93). Selon le maire de la Commune de Ngouyène Sabakh (Nioro Rip), "les paysans ne maîtrisent plus le temps, encore moins le climat". Son collègue de Taïba Niassène évoque la pluviométrie qui est en dents de scies. A cet effet, il suggère à la population à se rapprocher de la météo pour s'enquérir du début d'hivernage et des pauses pluviométriques. Pour lui, ces informations constituent maintenant un "intransant".

A Gossas (région de Fatick), les activités agricoles ne sont pas épargnées par la variabilité

climatique. A la mairie, les populations ont été imprégnées de l'objectif de la plateforme locale. Des questions liées à l'accessibilité à l'information climatique et aux fonctionnements de cette plateforme ont été soulevées, par exemple le département de Gossas qui n'a pas de radio communautaire. Hors, regrette Dianka Dia un participant, "l'adaptation des paysans dépend du degré d'information dont ils disposent, sinon ils vont toujours se fier aux "Xoy de Malango", (Ndlr : divination pré-hivernale des Sérères)". La Responsable d'un groupement féminin, Mme Kane suggère une étroite collaboration entre le GTP (groupe technique pluridisciplinaire de l'Anacim) et la plateforme locale pour développer l'agriculture.

Le représentant de l'Anacim (Agence nationale de l'aviation civile et de la météorologie) à Fatick a soutenu que la radio régionale et son agence ont signé un partenariat pour diffuser les informations sur la météo. Quant au coordonnateur de la plateforme nationale, il a proposé l'implication des communicateurs traditionnels et des imams pour disséminer l'info climatique. Dans ce sens, il a annoncé la tenue prochaine de sessions de formation dans ces départements.

A l'issue des échanges, tous les préfets des départements ont signé leur arrêté portant la création de ces plateformes locales.



ENTREPRENARIAT AGRICOLE

ENTREPRENARIAT AGRICOLE

Le CORAF lance une plateforme virtuelle destinée aux jeunes

Avec l'appui de la Banque mondiale, le Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Développement Agricoles (CORAF/WECARD), en collaboration avec la Banque Islamique de Développement (BID) va connecter 200 000 jeunes à une plateforme Web et développer 14 nouvelles technologies agricoles. Lancement de ce "Programme de formation des jeunes en entrepreneuriat agricole" fin juin à Dakar.

■ PAR ZACHARI BADJI

Cette plateforme permet de montrer de façon claire comment la recherche peut être transformée en levier d'emploi", a déclaré le nouveau directeur exécutif du CORAF, le Dr Abdou Tenkouano. Il s'exprimait lors du lancement officiel du "Programme de renforcement de capacités des jeunes en entrepreneuriat agricole". Ce projet approuvé par la BID est d'un montant d'environ 30 millions de F Cfa. Il couvre

trois composantes majeures qui sont : la dissémination, la formation dans les domaines de la gestion et le leadership, sans compter la création d'une plateforme virtuelle et d'un WEBTV.

200 mille jeunes connectés à la plateforme Web

Ce programme consiste à former 1 000 jeunes en Afrique de l'Ouest à travers un système de



mentorat et de formation sur l'adoption des technologies agricoles. "Actuellement, 200 mille jeunes se sont connectés à la Plateforme Web pour s'en-

quérir des opportunités d'emplois. Ce n'est pas beaucoup mais l'impact est déjà énorme", s'est réjoui le Dr Tenkouano. Ce dernier a profité de cette occa-

sion en lançant un appel aux bonnes volontés à se joindre à l'initiative de la BID pour les accompagner. Ce projet montre aujourd'hui qu'il existe des technologies générées par la recherche dans le secteur de l'Agriculture. Pour le Dr Alioune Fall, président du Conseil d'administration (PCA) du CORAF : "ce programme est une opportunité pour les jeunes de s'informer dans les différentes filières agricoles."

14 technologies agricoles développées

La première phase est consacrée à l'inventaire des technologies en terme d'innovations et la création de processus de partage d'informations qui n'est pas "encore évident" selon le Dr Fall. En effet, l'objectif essentiel visé à travers ces interventions consiste à disséminer 14 technologies agricoles développées dans le cadre de la recherche scientifique, en vue de favoriser l'emploi des jeunes. Venu assister à la cérémonie, Abdel Wahab Cherif, représentant régional de la BID au Sénégal, soutient que ce projet permettra à la jeunesse de développer des compétences dans l'entrepreneuriat agricole à savoir l'agriprenship". Puis d'ajouter : "ce programme offre une meilleur reconnaissance sociale, la constitution de réseaux, la création d'emplois et la recherche. Ainsi, il a souhaité une démultiplication de ces types d'initiatives qui assurent une implication effective et bénéfique à la construction d'un avenir meilleur pour les jeunes.

UCAD/ENDA PRONAT

Formation agricole en licence professionnelle en Agriculture bio et écologique

(Jade/Syfia) - Une Licence professionnelle en agriculture écologique et biologique (LAEB) sera bientôt dispensée à l'Institut supérieur d'agriculture et entrepreneuriat (ISAE) à la Faculté des Sciences et technique de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Ucad). Un atelier de validation du projet pédagogique a été organisé fin juin.

■ PAR ABABACAR GUEYE

Centres de recherches (Isra, Ancar), Universités (Dakar, Thiès, Saint-Louis), organisations de producteurs, privés et Ong ont pris part à cet atelier.

De nos jours, l'agriculture biologique est de plus en plus pratiquée au Sénégal. Pour la favoriser, l'Initiative pour la promotion de l'Agriculture Ecologique et Biologique (AEB), a été portée sur les fonts baptismaux. A la base de sa création, l'Union africaine et Biovision, un partenaire suisse qui intervient dans huit pays d'Afrique. Ensemble, ils ont désigné Enda Pronat (Protection de la Nature) d'institutionnaliser davantage l'agriculture biologique et écologique dans les programmes de formations et de recherche. "On

a vu qu'il y'avait un DUT (Bac+2) à l'Ugb de Saint Louis et un Master à Dakar. Entre les deux, il n'y avait pas de licence", a constaté la Chargée de programme à Enda Pronat. L'autre préoccupation évoquée par Mme Laure Diallo, les expressions de besoin que les producteurs et acteurs de la filière ont émis au cours des échanges. "Les métiers de producteurs d'intrant et de certificateurs de semences étaient ressortis lors des discussions. Il fallait les enseigner à l'université, d'où cette licence professionnelle", a expliqué Mme Diallo.

A cet effet, l'Ucad en collaboration avec Enda Pronat et la Fenab (Fédération Nationale pour l'Agriculture Biologique du Sénégal) ont initié un processus

d'élaboration participative d'une licence professionnelle en AEB. Ainsi, depuis près d'un an, un groupe multi-acteurs composé, d'Ecoles de formation (CFPH), d'Universités, du Bureau de la Formation Professionnelle Agricole (Bfpa), des Ong et d'autres acteurs de l'AEB, a participé à la construction du projet pédagogique. "Nous avons présenté au public toutes les matières à enseigner, le quantum horaire, les travaux dirigés et autres activités à faire pour une année de formation", a dit le directeur des études de l'ISAE, Dr Karamoko Diarra.

30 à 50 étudiants formés chaque année

Pour le Coordinateur de la Fenab, cette licence professionnelle manque de consistance. Selon Ibrahim Seck, la dimension culturelle, les pratiques endogènes, la diversification agricole (Elevage, Foresterie, Aquaculture), l'Agrométéorologie, ainsi que l'accès au marché doivent être pris en compte. "L'agriculture biologique est holistique et ces aspects sont importants à connaître

dans une formation", a souligné M.Seck. Des questions liées au financement de la formation à la recherche de partenaires et au démarrage de la formation n'ont pas été en reste.

S'adressant aux participants, le directeur des études de l'ISAE a souligné que cette "licence ne sera que ce vous en ferait. Il faut que les piliers comme la Fenab, la plateforme agriculture bio participent à la gouvernance". Pour le démarrage de la formation, Dr Karamoko Diarra soutient qu'il dépendra du degré d'engagement des acteurs mais aussi de trouver des mécanismes de financement. "Si ces conditions sont réunies, rien ne nous empêche de démarrer dès l'année prochaine", a lancé le professeur qui compte former 30 à 50 étudiants par an.

Son collègue Dr Nalla Mbaye, membre du comité pédagogique, est revenu sur la dimension holistique de la formation. Selon Dr Mbaye, les étudiants vont apprendre tous les aspects, même s'ils ne sont pas ressortis dans la présentation soumise aux participants.

EXPLOITATION FAMILIALE

ENTRETIEN AVEC...

... SIDY BÂ*,

S.G DU CCPA, NOUVELLEMENT CHARGÉ DE COMMUNICATION AU CNCR

“Je félicite Nadjirou Sall à qui je souhaite un franc succès dans ses nouvelles fonctions de Président du CNCR..”

(Jade/Syfia) - “La campagne agricole a été moyenne. L'arachide joue un rôle important au Sénégal. Plus de 350 000 exploitations familiales paysannes y sont engagées. Ce qui lui confère un rôle essentiel dans la lutte contre la pauvreté. Les populations des régions du Bassin arachidier (Diourbel, Kaolack, Kaffrine, Fatick, Tambacounda et Kolda) tirent l'essentiel de leurs revenus de sa production. Pour les APE, nous sommes contre sa signature qui va anéantir les efforts que les producteurs fournissent pour se départir de la pauvreté et sortir nos pays des griffes des Etats déjà très riches”.

Agri Infos : La campagne agricole a été satisfaisante pour les producteurs, même si la commercialisation de l'arachide a été décriée par certains, comment se prépare l'hivernage 2016/2017?

Sidy Bâ : “A mon humble avis elle a été moyenne, du point de vue des rendements obtenus. Ce qui a fait que les huiliers ne pouvaient pas soutenir le niveau de prix que proposaient certains opérateurs chinois durant cette campagne de commercialisation 2016. Les producteurs non membres des Organisations paysannes (Op) ont vendu au-delà du prix plancher du CNIA (Comté national interprofessionnel de l'arachide) qui était de 200 F cfa le kg de coque d'arachides le prix du kg coque arachide variait entre 235 et 300 F cfa qui ne passait par criblages. La campagne 2016 /2017 se prépare bien. Une bonne partie des intrants pouvant concourir à sa réussite est mise en place depuis le 15 mai dernier. Dans notre Plate-forme

le CNCR (Conseil national de concertation et de coopération des ruraux) et notre “Association pour la Promotion de Développement à la Base” (ASPRODEB), nous sommes en pleine préparation pour sa réussite. On accompagne certaines fédérations actives dans l'arachide pour contractualiser avec les Unités de Transformation pour la fourniture de semences et d'engrais, avec un appui à l'encadrement des producteurs pour qu'ils puissent faire une bonne production qui sera vendue aux huiliers au prix qui sera fixé par le CNIA au moment opportun. Et cela, nous souhaitons l'appui du MAER (Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement rural)”.

Depuis Maputo 2003 avec les 10% à réserver dans les budgets des Etats africains pour le développement agricole, on parle beaucoup de l'investissement dans l'agriculture pour lutter contre le chômage des jeunes, où en est-on aujourd'hui ?

“Au Sénégal les Pouvoirs publics disent avoir mis plus de 10% du budget national dans l'Agriculture. Ce qui signifie que ce budget alloué au MAER et au ministère de l'Élevage est de plus de 300 milliards de F cfa.”

La Banque mondiale (Bm) a récemment signé avec le Sénégal un accord de prêt de 12 milliards de F cfa au profit d'une filière arachide en difficulté, quelle analyse vous en faites au CCPA ?

“Tout ce qui contribue à booster la production de l'arachide nous sommes pour. Et cela, d'autant plus que cet argent de la Bm est venu pour redresser une filière qui avait du mal à retrouver son lustre d'antan, depuis la calamiteuse privatisation des Unités industrielles du “Groupe Sonacos.

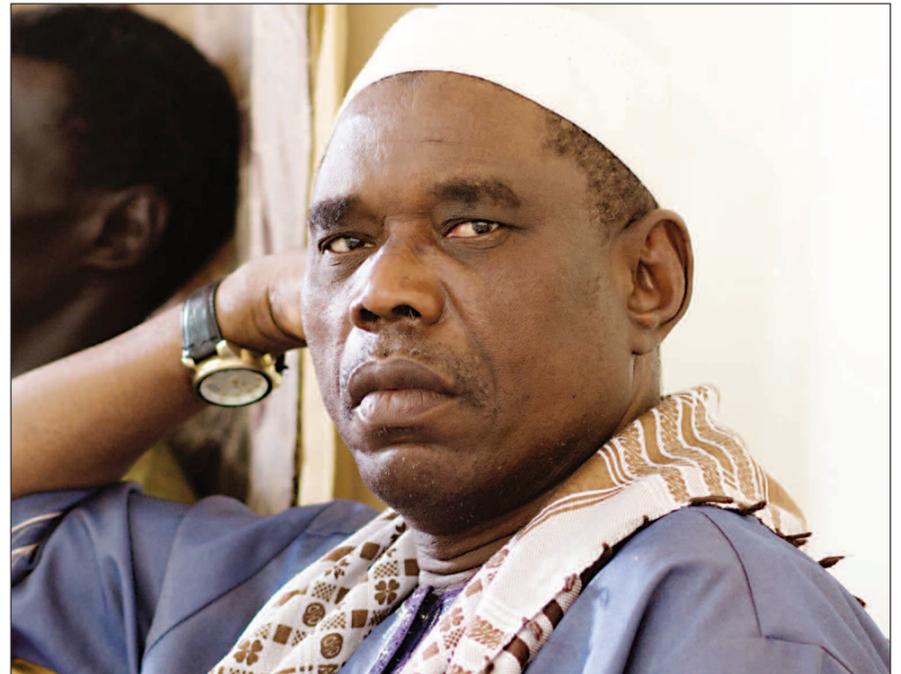
La Bm a promis de relancer le secteur des semences certifiées et de la transformation de l'arachide. C'est une excellente chose, d'autant que l'arachide contribue au dynamisme de l'économie. L'arachide y occupe une

place centrale dans les cultures pluviales au sein du Bassin arachidier. En étant une culture de rente, elle est la seule spéculation qui génère des revenus importants aux exploitations familiales rurales. Outre cela, l'arachide est aussi :

- une culture fourragère : une bonne partie du bétail s'alimente des sous-produits de l'arachide (tourteaux, fanes, brisures des coques d'arachides, etc.)

- une culture vivrière : aussi bien en milieu rural qu'urbain, l'essentiel de nos plats traditionnels et modernes sont à base d'arachide.

De ce fait, elle est une spéculation qui joue un rôle cultural et culturel important au Sénégal. Plus de 350 000 exploitations familiales agricoles sont engagées dans la culture de l'arachide. Ce qui lui confère un rôle essentiel dans la lutte contre la pauvreté. Les populations du Bassin arachidier (Diourbel, Kaolack, Kaffrine, Fatick, Tambacounda et Kolda)



tirent l'essentiel de leurs revenus de sa production. J'aurais souhaité aussi que la Banque mondiale accorde un appui institutionnel aux Fédérations paysannes actives dans le secteur pour le rôle qu'elles jouent dans l'Organisation des producteurs qui fournissent la matière première et ne pas se limiter au soutien des industriels.

Le CCPA n'est pas content du prix au producteur d'arachide fixé cette année par le CNIA à 200 F cfa le kilo, qu'en est-il réellement dans votre Op et au Cnrc auquel vous appartenez ?

“Oui ! Le CCPA fait partie des OP qui ont demandé ce prix plancher de 200 F cfa au CNIA. Donc ce prix nous convient. Nous sommes membres du CNCR et fier de l'être. Nous sommes membres du Bureau.

Nous jouerons pleinement le rôle que le CNCR attend de nous, à savoir une bonne communication qui reconnaît les Pouvoirs publics de l'Etat qui est le premier partenaire des OP membres du CNCR ; ainsi que tous les partenaires techniques et financiers du Sénégal qui soutiennent les activités de plaidoyers du CNCR sur le foncier, les femmes, les jeunes, etc. Je profite des colonnes de votre journal Agri Infos pour saluer et souhaiter longue vie

et santé de fer à deux personnes de références pour moi dans le mouvement paysan : Mamadou Cissokho et Samba Guèye. Grâce à eux, le CNCR est devenu une référence en Afrique de l'Ouest et dans le monde entier. Je félicite Nadjirou Sall à qui je souhaite un franc succès dans ses nouvelles fonctions de Président du CNCR. Dans le même tempo, le CCPA a aussi connu une alternance avec à sa tête un nouveau président Hamidou Diop dit “Gade” “Ceci, grâce à la grandeur d'esprit et de démocrate de Mr Ibrahima Niassé, Président sortant, rompu à la tâche qui reste désormais conseiller spécial et Président d'honneur du CCPA. Je souhaite aussi un franc succès à notre nouveau Président Hamidou Diop qui a plein d'ambition et de projets pour le CCPA”.

LE CCPA A AUSSI CONNU UNE ALTERNANCE A SA TÊTE UN NOUVEAU PRÉSIDENT HAMIDOU DIOP DIT GADE

En avril 2016 à Dakar, au Conseil des ministres Ue/Acp, le Sénégal avait appelé les pays africains à signer les APE avant octobre 2016, quelle analyse vous en faites ?

“Nous sommes contre la signature des APE qui va anéantir tous les efforts que les producteurs agricoles fournissent en Afrique pour se départir de la pauvreté et sortir nos pays des griffes des Etats déjà très riches.”

PROPOS RECUEILLIS PAR MADIENG SECK

*Sidy Bâ est un ancien Conseiller agricole à la “SODEVA” (Société d'encadrement et de vulgarisation agricole) à Kaolack. Il est le nouveau chargé de Communication du CNCR et le Point Focal du COPAGEN/Enda Pronat Sénégal

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

La Fao se penche sur le niveau d'arsenic dans le riz et de la Salmonelle dans la viande de bœuf

(Jade/Syfia) - De nouvelles mesures pour contrôler la Salmonelle, les résidus de pesticide, l'étiquetage nutritionnel, le niveau d'arsenic dans le riz et la résistance microbienne seront parmi les thèmes abordés à Rome.

PAR MADIENG SECK

Les membres de la Commission du Codex Alimentarius, un organisme international chargé d'établir des normes ali-

mentaires, se sont réunis (du 27 juin au 1^{er} juillet) au siège de la FAO à Rome, apprend Jade/Syfia de source proche de l'Orga-

nisation onusienne pour l'Alimentation et l'Agriculture. Les temps forts de la réunion ont inclu les décisions prises sur les directives pour le contrôle de la Salmonelle, (bactérie produisant une toxine agissant sur le sys-

tème neuro-végétatif) dans la viande de bœuf et de porc, sur l'hygiène alimentaire pour contrôler les parasites, l'intégration de valeurs nutritionnelles de référence pour l'étiquetage nutritionnel sur les emballages. Il y a aussi l'adoption de normes sur la sécurité des additifs alimentaires, les résidus de pesti-

cide dans les aliments et le niveau d'arsenic dans le riz, ainsi que la révision des principes généraux d'hygiène alimentaire du Codex (**encadré**) et les prochains travaux du Codex sur la résistance aux antimicrobiens. Des événements parallèles sur le séquençage du génome entier, la sécurité sanitaire des aliments et sur la charge mondiale des maladies d'origine alimentaire seront organisés en marge de la session de la Commission.

PÊCHE ARTISANALE

Soumbédioune a lancé la pose des plaques d'immatriculation sur les pirogues

(Jade/Syfia) - Le ministre de la Pêche et de l'Economie maritime Oumar Gueye a procédé fin juin 2016 au lancement de la pose des plaques d'immatriculation sur les pirogues des pêcheurs artisans. La cérémonie a eu lieu au quai de Soumbédioune à Dakar. La communauté des pêcheurs, du représentant de la Banque mondiale.



Dans le cadre du respect des normes internationales de navigation maritime et de la sécurité des pêcheurs artisans, le gouvernement du Sénégal a mis en place, le Programme d'immatriculation informatisé des pirogues avec l'appui des Partenaires Techniques Financiers (PTF).

Le ministre de la Pêche et de l'Economie maritime, a procédé au lancement de la pose des plaques sur les embarcations de pêcheurs artisans, en pré-

sence des Communautés de ces travailleurs de la mer et représentants de la Banque mondiale (Bm). "Mon département, en partenariat avec la Banque mondiale, à travers le Projet Régional des Pêches en Afrique (PRAO) a mis en place une base de données d'immatriculation fiable pour la maîtrise de la capacité de pêche artisanale. C'est ainsi que 19 009 embarcations de pêche artisanale ont été enregistrées au 15 décembre 2015", a indiqué Oumar Gueye.

19 000 pirogues immatriculées

Ce Programme National d'Immatriculation (PNI) a pour principal objectif de contribuer à la maîtrise de la capacité de pêche pour une gestion durable des ressources. Selon le ministre, c'est sur la base de cette information, que son département a sollicité et obtenu de la Bm le financement de 19 009 plaques d'immatriculation réfractaires en aluminium pour

un montant de 120 millions de F cfa. Toujours dans la modernisation de ce secteur, le ministre a rappelé qu'une nouvelle lettre de politique sectorielle pour le développement de la Pêche et de l'Aquaculture pour la période 2016-2023, articulée aux objectifs assignés au secteur par le Chef de l'Etat, à travers le PSE (Plan Sénégal Emergent), a été validée au mois d'avril 2016.

Avec ce geste, le président du Comité local de la pêche artisanale (CLPA) de Soumbédioune, monsieur Issa Fall a profité de cette occasion pour procéder à l'immatriculation de leurs pirogues. Quant à Ousmane Ndoye, maire de Fass, Colobane, Gueule Tapée, il a exhorté les pêcheurs artisans à collaborer avec ce projet pour leur sécurité parce que, "l'identification permet de localiser leurs pirogues en mer".

A propos du Codex Alimentarius

Créée en 1963, par la FAO et l'OMS, la Commission du Codex Alimentarius est l'organe des Nations Unies chargé de protéger la santé des consommateurs et de veiller au respect des pratiques équitables dans le commerce international des denrées alimentaires. Composée de 187 pays et de l'Union européenne, la Commission du Codex Alimentarius, qui en est à sa 39^{ème} session, se réunit chaque année pour examiner les normes en matière de sécurité sanitaire et de qualité des aliments pour formuler d'autres recommandations liées à l'alimentation.

ABONNEMENT

Nom et Prénom

Structure

Adresse

Tél : Fax : Mail :

Nombre d'exemplaires :

Abonnement de soutien : (30 000 F cfa ; 50 000 F cfa ou plus)

Pays	Tarifs
* Sénégal 1 an	- 10 000 F cfa pour 01 exemplaire - 20 000 F cfa pour 02 exemplaires
* Zone Uemoa 1 an	- 15 000 F cfa pour 01 exemplaire
* Europe 1 an	- 25 000 F cfa soit 40 €

Paiement par chèque à l'ordre de Jade/Syfia-Sénégal

OFFRE D'EMPLOI

Intensification agro-écologique

2 doctorants: un 'Africain' et un "Européen"

Dans le cadre d'un projet sur l'intensification agro-écologique (en partenariat avec le CIRAD, l'INERA et l'ICRISAT) au Sud du Mali, nous sommes à la recherche de 2 doctorants: un 'Africain' et un "Européen" qui travailleront ensemble en "duo".

Les candidats retenus après examen des dossiers, commenceront courant septembre-octobre 2016. Les candidatures féminines sont à encourager.

S'adresser à : Myriam ADAM mail:myriam.adam@cirad.fr
CIRAD-INERA-ICRISAT 01 BP 171 Bobo- Dioulasso
01 Burkina Faso

“Les APE ou la recolonisation de l’Afrique”

SUITE ET FIN

Les spécialistes font en plus noter que les accords qui sont proposés aux africains vont au-delà des règles de l’OMC qui régissent les pays européens et qui autorisent des protections pouvant aller jusqu’à 80 % pour le secteur céréalière des pays les plus pauvres de l’organisation.

Par ailleurs, à contrecourant de l’UE, nous pensons que la faiblesse des échanges commerciaux intra-africains résulte moins de la présence de barrières douanières que de la faiblesse des infrastructures inter-états pour désenclaver des zones de production africaines. La déclaration conjointe G8-Afrique de mai 2011, comme pour confirmer la nécessité de ces infrastructures intra-africaines comme préalables, nous rappelle que “l’intégration régionale de l’Afrique est par ailleurs essentielle pour assurer l’intégration effective du continent dans les marchés mondiaux”

Que se passe-t-il en l’espèce ? Les européens d’une part, refusent de prendre en charge le financement des grandes infrastructures transcontinentales identifiées dans le cadre du NEPAD et destinées à désenclaver les différentes régions du continent africain, et de l’autre, nous imposent de démanteler nos barrières ou enclaves d’ordre douanier à l’égard de l’Europe.

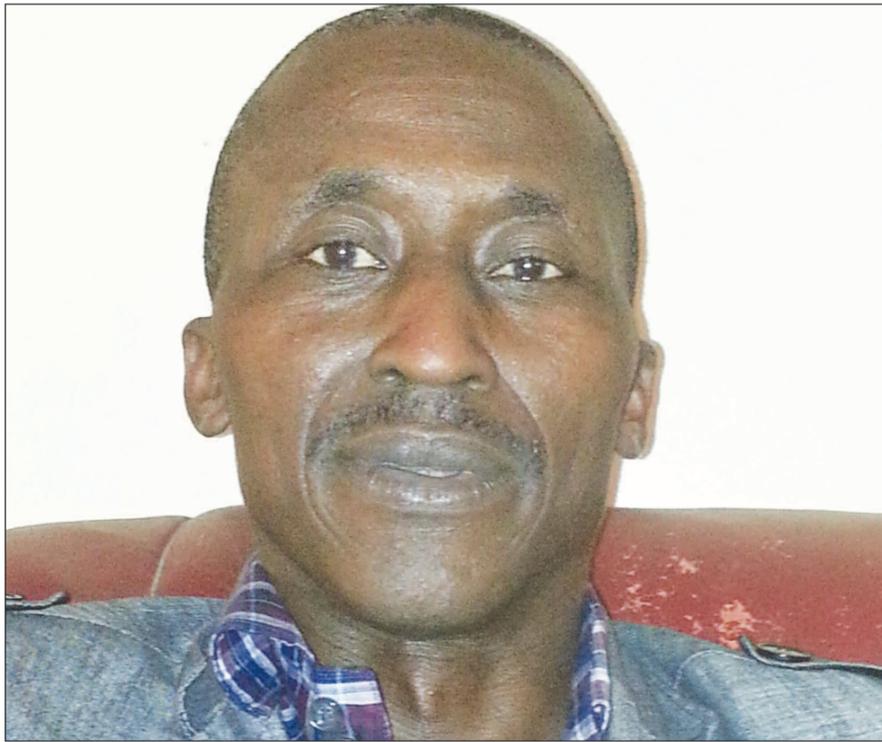
Accéder à leur demande en éliminant tous les obstacles à la rentrée des produits européens en Afrique, rendrait nos économies africaines plus extraverties qu’elles ne le sont aujourd’hui, et irait inéluctablement dans le sens d’une promotion des échanges avec l’Europe au détriment de ceux intra-africains, ou des échanges de l’Afrique avec le reste du monde (hors Europe).

Au demeurant, ce libéralisme économique qui fait le lit du libre échange a déjà été expérimenté par un pays africain à ses dépens ; il s’agit du Ghana de Jerry Rawlings de 1983 à 2000. Le système mis en place avait fini de fragiliser les productions locales (agriculture – manufacture), et d’aggraver dangereusement la dépendance extérieure du pays, mis le Ghana en totale faillite et entraîné la chute du Président Ghanéen.

L’autre danger des APE provient du fait qu’ils ne comportent pas seulement des mesures visant la libéralisation des services, des investissements et des marchés publics mais également de nouvelles mesures sur la concurrence, les brevets, inventions et autres.

Sur ce volet, il est important de noter que les marchés financiers en Asie, en Europe ou ailleurs ont une démarche identique. Ils jugent les Etats comme les marchés boursiers, à partir d’une grille de lecture à plusieurs paramètres, parmi lesquels on peut citer principalement le niveau d’endettement, l’évolution des déficits publics, le niveau d’inflation, la croissance, le chômage ou la stabilité politique. Les deux derniers étant fondamentalement pour apprécier le « risque pays », c’est-à-dire comme baromètre d’une instabilité sociale probable.

De même, l’épargne est devenue sans nationalité, et reste insuffisante à l’échelle mondiale des besoins de financements. De ce fait, il lui est loisible de choisir en toute



liberté les endroits où s’investir sans se préoccuper de la volonté des autorités de gouvernance du pays d’accueil, qu’il soit africain, européen ou américain, de gauche ou de droite. A la faveur des technologies, les flux financiers vont à une vitesse beaucoup plus rapide (quatre fois plus) que celle des biens et services qu’ils sont censés acquérir et migrent au gré des rentabilités différentielles et des régimes fiscaux de faveur (le scandale des Panama Papers est là pour nous le rappeler).

C’est cette liberté des investisseurs qui fait que c’est le reste du monde qui finance le déficit extérieur américain (le Japon en tête) et que les fonds de pension anglo-saxon règnent sur les marchés boursiers européens.

En partant de cette analyse, nous arrivons irrémédiablement à la conclusion que les APE vont sacrifier une concurrence illégale et injuste entre les multinationales des pays économiquement puissants du Nord et les industries naissantes africaines, et vont, nolens volens, grever inexorablement les progrès réalisés sur les conditions de vie et sur l’emploi, en somme sur les services collectifs de base du Continent. En effet, comme le reconnaît Alain MINK dans la “mondialisation heureuse”, « le grand marché entraîne la dérégulation des services collectifs et leur fait connaître les affres de la compétition ».

C’est pourquoi, n’en déplaise à ses partisans, l’APE avec l’Afrique de l’Ouest véhicule un fondement purement contractuel entre Etats, faussé par une dissymétrie des forces entre les parties contractantes ; ce qui remet en cause le principe d’équité. Il est donc impératif de lui associer une batterie de règles tenant compte de la spécificité de cette région en rapport avec ses moyens et ses objectifs ; tant il est vrai qu’« entre le fort le faible, c’est la liberté qui oppresse et c’est la loi qui libère ».

D’un point de vue purement politique, cet accord dans sa formulation actuelle, va aboutir à la mainmise des entreprises transcontinentales européennes, à capacité d’investissement élevé, sur les économies africaines, avec l’opportunité pour les premières d’externaliser le chômage qui sé-

vit chez eux notamment dans la grande masse des ouvriers non qualifiés. Elles feront la pluie et le beau temps et les dirigeants africains se verront dessaisir de leur capacité à définir des politiques économiques nationales propres. Ce qui nous conduit directement vers un abandon de souveraineté au bénéfice des multinationales européennes.

Au demeurant, au moment où les européens nous mettent la pression pour signer les APE, ils refusent de signer TTIP proposé par les EU, en raison de risques analogues à ceux identifiés par les africains et résumés par Manlio Dinucci dans un article intitulé « TTIP, l’Otan économique » et destiné à mettre en garde les citoyens européens : “ Des citoyens, des bureaux locaux, des parlements, des gouvernements, des Etats entiers sont privés d’autorité sur leurs choix économiques, mis dans les mains d’organismes contrôlés par des multinationales et groupes financiers qui violent les droits des travailleurs, les exigences de l’environnement et la sécurité alimentaire, en démolissant les services publics et les biens communs : c’est pourquoi il faut rejeter le «Partenariat transatlantique sur le commerce et les investissements» (TTIP), négocié en secret par les Etats-Unis et l’Union européenne”.

Une description qui fait froid dans le dos quand on connaît la capacité de résistance des européens, sans commune mesure avec celle des africains face à la nuisance des multinationales ; c’est le risque que pointait du doigt le Président WADE en prédisant une recolonisation graduée de l’Afrique et c’est ce qui a justement fait de lui un adversaire irréductible des APE. Une dangerosité manifeste de ces accords qui mérite d’être appréciée à sa juste valeur dès lors qu’il a été démontré que l’épicentre de l’économie mondiale est actuellement entraîné de glisser vers l’Asie, comme le constate d’ailleurs le Conseil National du Renseignement US qui prévoit qu’« à la suite du déclin de l’Occident et de l’ascension de l’Asie, d’ici 2030 les Etats en voie de développement auront dépassé les Etats

développés ». Et c’est pour cette raison que les EU court derrière un accord de partenariat avec les européens qu’Hillary Clinton définit comme « un objectif stratégique majeur de notre alliance transatlantique », en projetant une «Otan économique» qui intègre l’Otan politique et militaire.

Dans le sens de rééquilibrer les accords, les états africains doivent mettre le curseur sur la libre circulation des technologies, des connaissances et des personnes en lieu et place de celle des biens et services. Une préoccupation qu’on retrouve également dans les négociations entre le Canada et l’EU sur le CETA (Comprehensive and Trade Agreement). La Bulgarie et la Roumanie pourraient refuser de signer l’accord du seul fait que leurs ressortissants sont les seuls à être soumis à une obligation de visa d’entrée au Canada. En effet, pour asseoir sa domination sur l’Afrique, l’occident a troqué la rente coloniale qui a donné satisfaction jusqu’aux indépendances contre la rente technologique. A titre d’exemple, en une décennie, l’IRAN avec SENBUS et la Chine avec CCBM ont fait plus que tous les pays européens en matière de transfert de technologie concernant les chaînes de montage de véhicules.

Des avancées significatives et novatrices combattues par le lobby européen qui a réussi, on ne sait trop comment, à faire suspendre les licences de taxis au Sénégal, poussant ces entreprises pourtant viables et spécialisées dans le secteur, vers la faillite.

Seuls détenteur des technologies de pointe, les Etats de la vieille Europe ont distillé avec parcimonie le Know Flow vers les Etats du Sud, handicapés il est vrai par l’absence de capitaux, mais aussi et surtout, par le manque de vision et d’ambition de leurs dirigeants pour aboutir à une maîtrise des processus de production. L’absence de la recherche –développement dans les grands projets et le peu de crédit accordé à nos chercheurs et inventeurs sont assez édifiants.

Et bien que les européens soient peu disert sur cette question, il reste évident que la première bataille des pays africains reste celle de l’éducation, de la formation et de la recherche développement, seul gage d’aboutir à une disponibilité plus accrue des compétences techniques et scientifiques. A l’échelle microscopique de la ville de Fatick, la mise en œuvre des chantiers de Fatick 2005 (nos remerciements renouvelés au Président WADE), nous a permis de vérifier cette réalité dommageable à nos dépens. En effet, la grande majorité des jeunes fatickois ne pouvaient prétendre qu’à des emplois subalternes, n’étant pas formés aux différents métiers nécessaires pour l’exécution des travaux. D’où l’urgence, à l’époque et encore aujourd’hui, de créer une véritable école des métiers à Fatick, en lieu et place de l’Université du Sine Saloum (merci au Président Macky SALL) qui connaîtra néanmoins, dans le contexte actuel, les mêmes effets pervers que les autres universités du pays.

...../.....

AGRICULTURE

AFRIQUE - AGRICULTURE

Le PPAAO, 2^{ème} meilleur projet financé par la Banque mondiale

(Jade/Syfia) - Le Programme de productivité agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO/WAAPP) a été classé 2^{ème} meilleur projet en Afrique dans le cadre de l'édition 2016 du Prix Equipe de la Banque mondiale (Bm).

Le Programme de productivité agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO) a été distingué comme le deuxième meilleur projet en Afrique dans le cadre de l'édition 2016 du Prix Equipe de projet de l'unité de la vice-présidence de la Banque mondiale (2016 World Bank's Africa region vice-presidential unit team award), apprend fin juin à Dakar l'Agence (Jade/Syfia) qui a visité le site du PPAAO/WAAPP.

Augmentation de la productivité de plus de 50%, réduction de la faim et création de milliers d'emplois

Le PPAAO/WAAPP doit ce prix à "sa contribution exceptionnelle à la valorisation du système alimentaire de l'Afrique de l'Ouest, à l'innovation, la diffusion et l'adoption de technologies améliorées", explique un article publié sur le site de l'organisation.

L'article souligne qu'il a aussi été distingué "pour son rôle prépondérant dans la création de conditions favorables à la coopération régionale dans 13

pays bénéficiaires". Le PPAAO gagne ainsi 11 places dans le classement, cinq ans seulement après sa première nomination par la Banque mondiale, qui l'avait classé 13^{ème} en 2013. La publication explique cette progression par la "grande capacité" du PPAAO à "transformer l'Agriculture ouest-africaine à travers la redynamisation de la productivité de plus de 50%, la réduction de la faim et l'amélioration de la nutrition grâce à des cultures améliorées et résistantes à la sécheresse, la création de milliers d'emplois et la facilitation de transfert de technologies entre pays de la sous-région".

D'après les estimations, le PPAAO a "déjà permis d'accroître de plus de trois millions de tonnes la production alimentaire en Afrique de l'Ouest et les revenus des bénéficiaires de 34 % en moyenne".

Le PPAAO, plus de 160 technologies avec 30 millions de bénéficiaires

Et le PPAAO passe même "comme l'une des principales réponses de la Communauté



économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) à la crise alimentaire de 2006-2008 qui a frappé la région". "Le PPAAO a à ce jour généré plus de 160 technologies dont bénéficient directement plus de sept millions d'agriculteurs, transformateurs et petites entreprises d'Afrique de l'Ouest, dont 45% de femmes et près de 30 millions de bénéficiaires indirects. Nos technologies ont permis d'emblaver plus de quatre millions d'hectares en Afrique de l'Ouest", poursuit l'article. Il souligne que "le PPAAO s'est démarqué des 80 autres

projets examinés à l'échelle continentale dans le cadre de la compétition pour sa grande capacité à proposer des stratégies de réponse rapide aux défis locaux et mondiaux émergents et à renforcer les capacités des agriculteurs sur la résilience face aux catastrophes alimentaires et naturelles". "En 2015, le PPAAO a fourni 10.500 semences à 200.000 agriculteurs en Guinée, au Libéria et en Sierra-Leone, afin de stimuler le redressement de ces pays à la suite de l'épidémie d'Ebola", rappelle-t-on. Le bureau de la vice-présidence de la Banque

mondiale a salué les efforts de l'unité de coordination du PPAAO auprès de la Banque mondiale.

Le PPAAO, rappelle-t-on, est financé par la Banque mondiale sur une période de 10 ans. A Dakar, où se trouve son siège, il est coordonné par le CO-RAF/WECARD (Conseil Ouest et Centre africain pour la recherche et le développement agricoles). sous la direction de la CEDEAO. Il rassemble une douzaine de pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre.

ECHOS DES CEREALES

"Quand je mange local, j'enrichis le paysan sénégalais"

Période du 15 au 25 juillet 2016

Céréales/Prix/Kg	Riz local Par Kg	Riz importé Par Kg	Mil Par Kg	Sorgho par Kg	Mais par Kg	Fonio Par Kg
Dakar (Castors)	300 F cfa	280 F cfa	300 F cfa	300 F cfa	275 F cfa	1500 F cfa
Saint Louis (Mpal)	275 F cfa	300 F cfa	275 F cfa	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Kaolack (Marché central)	Inconnu	275 F cfa	160 F cfa	225 F cfa	200 F cfa	Inconnu
Thiès (marché central)	Inconnu	280 F cfa	275 F cfa	225 F cfa	250 F cfa	Inconnu
Diourbel (Ndangalma)	Inconnu	275 F cfa	175 F cfa	200 F cfa	200 F cfa	Non disponible
Matam	260 F cfa	280 F cfa	225 F cfa	200 F cfa	200 F cfa	Non disponible
Louga	Inconnu	400 F cfa	250 F cfa	200 F cfa	200 F cfa	Non disponible
Tambacounda	300 F cfa	400 F cfa	300 F cfa	250 F cfa	250 F cfa	1200 F cfa
Ziguinchor	Inconnu	280 F cfa	250 F cfa	300 F cfa	200 F cfa	1000 F cfa
Kolda	300 F cfa	280 F cfa	300 F cfa	250 F cfa	250 F cfa	1300 F cfa
Sedhiou	300 F cfa	280 F cfa	300 F cfa	250 F cfa	200 F cfa	1200 F cfa

Les prix indiqués ci-dessus sont des réponses aux questions posées sur place aux consommateurs dans les marchés.